4°XNV 1 NEAO 80



المملكة المغربية وزارة التمليم المالمي البحث العلمر والابتكار

Royaume du Maroc

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation

Année universitaire prévue pour le démarrage de la formation	Session d'évaluation
2023-2024	2023

DESCRIPTIF DE DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNE FILIERE DU CYCLE LICENCE

Université :		Université Hassan Premier de Settat			
Établissement dont relève la	filière :	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques			
Intitulé de la filière en langue	principale	Droit privé Parcours Droit et Sécurité Numérique (Parcours d'excellence)			
d'enseignement (Le tronc com applicable, et le nom du parcou		Droit Privé			
	en arabe * :	القانون الخاص مسارالقانون والأمن الرقمي			
Traduction de l'intitulé de la filière	en français* :	Droit privé Parcours Droit et Sécurité Numérique (Parcours d'excellence)			
	en anglais*:	Digital Law course Law and Digital Security			

^{*}Si la langue Principale d'enseignement est différente de cette langue.

Date limite de dépôt des demandes d'accréditation

Important

- 1- La demande d'accréditation doit être soumise via **la plateforme** : https://accreditation.enssup.gov.ma avant le
- 2- Le projet de filière doit être conforme au Cahier des Normes Pédagogiques Nationales du cycle Licence.
- 3- Le projet de filière doit s'inscrire dans une offre de formation de l'université.
- 4- Le projet de filière est appelé à répondre à des besoins du monde économique, social ou culturel à l'échelle locale et/ou régionale et/ou nationale et faciliter l'insertion des lauréats dans la vie active.
 - 5- Le projet de filière est élaboré par une équipe pédagogique pluridisciplinaire appartenant aux départements de l'université et impliquant des partenaires du secteur économique, social ou culturel.
 - 6- Lors de l'élaboration des filières, des troncs communs sont à prévoir afin de permettre des passerelles entre filières au sein de l'établissement ou avec d'autres établissements.
 - 7- Le projet de filière doit être soumis au préalable à une évaluation interne au niveau de l'établissement et de l'université avant sa soumission au Ministère pour accréditation. Ce projet est soumis par le chef de l'établissement de domiciliation de la filière au conseil de l'établissement pour approbation, puis soumis au Conseil de l'Université pour adoption. L'université soumettra au Ministère, pour accréditation, les projets de filières définitivement adoptés par le conseil de l'université à travers la plateforme d'accréditation.
- 8- Il est demandé de joindre à la demande d'accréditation d'une filière :
 - Le CV succinct du coordonnateur pédagogique de la filière.
 - Les engagements et les CV des intervenants externes à l'université.
 - Les conventions de partenariat en relation avec la mise en œuvre de la filière, ou un procès-verbal signé par les partenaires socio-économiques explicitant leur élaboration conjointe de la filière ainsi que leurs remarques et les domaines d'intervention.
 - 9- Les réponses aux conditions d'accréditation et les demandes de recours doivent être soumises dans un délai ne dépassant pas 15 jours à partir de la réception des résultats d'évaluation des filières. Les réponses aux conditions et les demandes de recours doivent être également soumises à travers la plateforme https://accreditation.enssup.gov.ma

AVIS ET VISAS

1.6.1	/ 1 · 1 1 (9) *			
	eur pédagogique de la filière * enant à l'un des départements d'attache de la filière			
Nom et prénom : SOUMAYA AKKOUR	Grade: Professeur habilité			
Etablissement : Faculté des Sciences Juridiques et				
Politiques	Département : Département de Droit privé			
Diplôme:	Spécialité : Droit privé			
Téléphone : 0661697914	E-Mail: soumiasta@yahoo.fr			
Motivations:				
Date:	Signature:			
*Joindre un CV succinct du coordonnateur de la filière				
Le Coordonnateur pédago	gique du tronc commun (si applicable)			
Est un enseignant chercheur, appart	tenant à l'un des départements d'attache de la filière			
Nom et prénom : SOUMAYA AKKOUR	Grade: Professeur habilité			
Etablissement : Faculté des Sciences Juridiques et	Département : Département de Droit privé			
Politiques				
Diplôme :	Spécialité : Droit privé			
Téléphone : 0661697914	E-Mail: soumiasta@yahoo.fr			
Le Chef de département dont relè	eve le coordonnateur pédagogique de la filière			
L'avis du département, exprimé par son Chef, devrais	t se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources			
humaines et matérielles, à l'échelle du département	et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle			
Licence.				
Avis Favorable				
☐ Avis Défavorable				
Motivations				
Signature et cachet du Chef du département :				

AVIS ET VISAS

Le Président du conseil d'établissement dont relève la filière
L'avis du conseil d'établissement, exprimé par son président, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'établissement, et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Licence.
Avis Favorable Avis Défavorable
Motivations:
Signature et cachet du Chef de l'établissement : Date :
La Dudat Lana de casa et d'activated
Le Président du conseil d'université
L'avis du conseil d'université, exprimé par son président, devrait se baser sur l'optimisation et la mutualisation des ressources humaines et matérielles, à l'échelle de l'université, et la conformité avec les normes pédagogiques nationales du cycle Licence. Avis Favorable Avis Défavorable
Motivations:
Signature et cachet du Président de l'Université : Date :

Sommaire des descriptifs des modules

Code du module	Intitulé du Module	N° de la page
M353	INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT NUMERIQUE	
M351	DROIT INTERNATIONAL PRIVE	
M352	TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES DU NUMERIQUE	
M354	LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET	
M355	ADMINISTRATION ELECTRONIQUE TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION	
M356	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)	
M357	MANAGEMENT JURIDIQUE DES AFFAIRES	
M367	DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	
M361	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE	
M366	REGLEMENT DES DIFFERENDS DANS L'ESPACE NUMERIQUE	
M362	PRATIQUES JUDICIAIRES INHÉRENTES AU NUMÉRIQUE	
M363	LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	
M365	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)	
M364	LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION A L'ERE DU NUMERIQUE.	

I. DESCRIPTION SUCCINTE DE LA FILIERE

Intitulé de la filière :	Droit privé Parcours Droit et Sécurité Numérique (Parcours d'excellence)								
Université :	Université Hassan Premier de Settat								
Etablissement :	Faculté des Sciences Juridique	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques							
Nom et Prénom									
du	SOUMAYA AKKOUR								
Coordonnateur:									
Champs									
disciplinaires de	Sciences Juridiques, Economic	ques et de Gestion							
la filière* :									
Domaine*:	Droit et Sciences Politiques (Ar et Fr)							
Discipline *:	droit numérique	droit numérique							
Mots clés de la filière :	Intelligence Artificielle, Sciences des données, Cybersécurité, Systèmes intelligents, IoT, , juridiques – Droit – Bancaire – Concurrence –conflits -contrats-obligations- Propriété Intellectuelle – Contrats internationaux – affaires ,								
Tronc commun									
national (Si	Droit Privé								
applicable)									
Série(s) de									
baccalauréat									
requise(s):									
Matières									
principales du									
bac:									
Langue									
principale	EDANICAIC								
d'enseignement	FRANCAIS								
de la filière :									
			☑ Hybride						
Mode	☑ Présentiel:	□ A	(Présentiel	☐ Par					
d'enseignement :	- resentiei.	distance:	et à	alternance					
9			distance)						
	1								

La filière prévoit-	☐ Oui	
elle une mobilité	L Gui	☑ Non
des étudiants au		E Non
niveau national :		
La filière prévoit-		
elle une mobilité		
des étudiants au	☐ Oui	☑ Non
niveau		
international:		
La filière prévoit-		
elle des	☑ Oui	□ Non
passerelles:		

st Seront choisis d'une liste disponible sur la plateforme

II. OPPORTUNITE DE LA FILIERE

2.1. OBJECTIFS ET COMPETENCES A ACQUERIR

(Spécifier les objectifs et compétences que doit acquérir le lauréat).

- OBJECTIFS:

Il s'agit d'un cursus nouveau, attractif et prometteur pour un besoin réel et en progression constante.

La formation ambitionne de répondre aux nouvelles exigences que nécessite le numérique et ce, par l'acquisition d'une double compétence et du droit inhérent au domaine et de la connaissance des fondamentaux des nouvelles technologies de l'information.

L'objectif est de proposer aux étudiants une formation de haut niveau axée à la fois sur la spécialisation dans les rapports entre le droit et le numérique et sur une compétence complémentaire dans les techniques de l'information.

Des enseignements ciblés (de droit privé et des fondements des techniques de l'information), traiteront des différentes branches de droit applicables au numérique et des enjeux qui en découlent.

Elle s'inscrit également dans l'horizon de la continuité en Master Droit et Sécurité Numérique en Parcours d'excellence

- COMPETENCES:

Maitriser les concepts, méthodes et outils utilisés dans Le Droit et la Sécurité Numérique.

Former des juristes capables de conduire un meilleur dialogue avec les informaticiens, préparer un expert plus adéquat aux opérations effectuées et résoudre efficacement les problèmes juridiques qui en résultent.

2.2. DEBOUCHES DE LA FORMATION:

(Spécifier les débouchés professionnels ou les métiers visés par la formation).

Tous les secteurs privés ou publics sont intéressés par les profils de compétences liées au numérique.

Former les jeunes chercheurs dans une discipline en étroite liaison avec l'environnement des opérateurs publics ou privés et renouveler dans cette perspective la recherche juridique innovante répond à un besoin sans cesse croissant.

Permettre aux lauréats d'accéder aux fonctions inhérentes au numérique.

Offrir aux institutions chargées du numérique des profils répondant aux besoins en la matière (juristes des technologies de l'information et de communication)

III. CONDITIONS ET MODALITES D'ACCES A LA FILIERE

3.1- Conditions et modalités d'accès à la filière

- Série(s) du diplôme de Baccalauréat :

Pour les filières ne disposons pas du tronc commun national, veuiller préciser :

- Effectifs **minimales** prévus par promotion et modalités d'accès :
 - *Promotion: 2023-2024: 300*
 - *Promotion : 2024-2025 : 300*
 - *Promotion : 2025-2026 : 300*
 - Promotion: 2026-2027: 300
 - *Promotion: 2027-2028: 300*
- Modalités d'accès :
- ☑ Etude du dossier

Trois (3) Mention Assez bien

2 années d'Etudes	
Examen écrit :	
☐ Entretien:	
☐ Autres à spécifier	
3.2- Conditions et modalités d'accès à la filière par passerelles	
- Conditions d'accès (Série(s) du diplôme de Baccalauréat et Niveaux requis : Bac+1/Bac+2):	
Bac +2 Années d'Etudes en Droit (droit privé et droit public), Economie, Gestion , Informatique of équivalent	u
– Modalités :	
Etude du dossier (Spécifier les Modalités de sélection : mentions, nombre d'années d'études, notes des matières principales etc.) :	
Bac +2 Années d'Etudes en Droit (droit privé et droit public), Economie, Gestion , Informatique of équivalent	u
Examen écrit :	
☐ Entretien:	
Autres à spécifier :	

IV. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FILIERE

Module							Coordonnateur du module				
N	Nature	Intitulé	Volume horaire	Nombre de crédits	Département d'attache	Etablissement d'attache	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département d'attache	Etablissement d'attache
						Semestre 5					
M353	Disciplinaire	INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT NUMERIQUE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BELBESBES BOUJAMAA -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M351	Disciplinaire	DROIT INTERNATIONAL PRIVE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M352	Disciplinaire Professionnalisant	TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES DU NUMERIQUE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M354	Disciplinaire	LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M355	Disciplinaire	TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION	50	4	Néant	Institut des sciences de sport à Settat	RAJAALLAH EL MOSTAFA	Professeur habilité	Informatique	Néant	Institut des sciences de sport à Settat
M356	Langues étrangères	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)	46	3	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M357	Power Skills	MANAGEMENT JURIDIQUE DES AFFAIRES	45	3	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	yassine haroual	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	اللغات	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
		Total	341	30							
						Semestre 6					

M367	Disciplinaire	DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M361	Disciplinaire	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	EL QACHTOUL SIHAM	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M366	Disciplinaire	REGLEMENT DES DIFFERENDS DANS L'ESPACE NUMERIQUE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	OUALJI IMANE -	Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M362	Disciplinaire Professionnalisant	PRATIQUES JUDICIAIRES INHÉRENTES AU NUMÉRIQUE	50	5	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	BOUZKRAOUI LALLA OUAFA -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit des affaires	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M363	Disciplinaire	LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	50	4	Néant	Institut des sciences de sport à Settat	RAJAALLAH EL MOSTAFA	Professeur habilité	Informatique	Néant	Institut des sciences de sport à Settat
M365	Langues étrangères	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)	46	3	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	najimi raja	Professeur de 2ème cycle	Langue Française et Communication	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
M364	Power Skills	LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION A L'ERE DU NUMERIQUE.	45	3	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques
		Total	341	30							
		TOTAL	682	60							

^{*}module enseigné en coordination avec le milieu socio-économique

V. EQUIPE PEDAGOGIQUE DE LA FILIERE

(Tous les intervenants dans la formation y compris les coordonnateurs)

						Module	e d'intervention	Volume horaire				
Nom et prénom Grade		Spécialité	Département	Département Etablissement		Module(s) d'intervention	Activités encadrées (Cours, TD, TP, AP, autres à préciser)					
	Intervenants de l'établissement de domiciliation de la filière											
BELBESBES BOUJAMAA -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEME NT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	- INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT NUMERIQUE	Cours: Oui TD: Oui	- 44.0 H				
BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	- DROIT INTERNATIONAL PRIVE	Cours: Oui TD: Oui Encadrement de projets: Oui Encadrement de stages: Oui	- 50.0 H				
AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	- TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES DU NUMERIQUE - LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE - LANGUES TERMINOLOGIES JURIDIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS) - DROIT DE LAPROPRIETE INTELLECTUELLE	Cours: Oui TD: Oui Encadrement de projets: Oui Encadrement de stages: Oui	- 50.0 H - 50.0 H - 16.0 H - 44.0 H				
yassine haroual	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEME NT SUP ASSISTANT	اللغات	Département de Droit public	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	- MANAGEMENT JURIDIQUE DES AFFAIRES	Cours: Oui TD: Oui Encadrement de projets: Oui Encadrement de stages: Oui	- 25.0 H				
EL QACHTOUL SIHAM	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEME NT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	- DROIT PROCESSUEI INHERENT AU NUMERIQUE		- 44.0 H				
OUALJI IMANE -	Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES	Département de Droit privé	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	- REGLEMENT DES DIFFERENDS DANS L'ESPACE NUMERIQUE		- 44.0 H				

BOUZKRAOUI LALLA OUAFA -	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEME NT SUP ASSISTANT	Droit des affaires	Département de Droit privé	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	-	PRATIQUES JUDICIAIRES INHÉRENTES AU NUMÉRIQUE	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 44.0 H
NAJIMI RAJA	Professeur de 2ème cycle	Langue Française et Communication	Département de Droit public	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	-	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 16.0 H
OUCHNID BOUCHRA	Professeur de 2ème cycle	Langue française et communication	Département de Droit privé	Faculté Sciences Juridiques Politiques	des et	-	LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION A L'ERE DU NUMERIQUE.	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	- 29.0 H
		Intervenants d'a	utres établissem	nents de l'un	iversi	té dont re	lève la filière		
RAJAALLAH EL MOSTAFA (Institut des sciences de sport à Settat)	Professeur habilité	Informatique	Néant			-	TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	

I. MOYENS MATERIELS ET NUMERIQUES NECESSAIRES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA

FILIERE

Moyens disponibles	Moyens prévus*
Centre de documentation, salles spécialisées pour les cours interactifs, salle d'informatique, matériel d'enseignement divers	Développer un centre d'enregistrement pour les cours à distance, développer un réseau de communication dans tous les locaux de l'université (Accessibilité/ de Wifi aux professeurs et étudiants)

^{*} Joindre lettre d'engagement

II. PARTENARIAT ET COOPERATION

1. Partenariat académique (Joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Nature et modalités du partenariat
Université jean Moulin LYON 3- France	Etablir les termes, conditions et modalités d'échange d'étudiants en formation initiale
Université de Limoges France	Développer la coopération académique

2. Partenariat avec le secteur social, économique et culturel (Joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire	Domaine d'activité	Nature et modalités du partenariat	
BMCE BANK OF AFRICA	Juridique et Scientifique	Renforcement des synergies sur les domaines suivants : l'inclusion financière, la pédagogie et l'enseignement, la réalisation d'études et d'enquêtes, l'organisation des manifestations scientifiques et professionnelles	
Conseil National de l'ordre des notaires du Maroc	Juridique	Renforcer les liens de partenariat dans les différents domaines de recherche et de formation à intérêt commun La promotion et le déploiement de la formation par alternance	

Digital house Academy	Technique	Créer un pôle de compétitivité valorisant la D/R en technologie de pointe et l'innovation entre le monde de l'entreprise et la cité de l'innovation de l'Université Hassan Premier.
ОМРІС	Droit de la propriété intellectuelle	Renforcer les liens de partenariat dans les différents domaines de recherche et de formation à intérêt commun

3. Autres partenariats (Joindre les conventions de partenariat en relation avec la filière)

Institution Partenaire Domaine d'activité N	Nature et modalités du partenariat
---	------------------------------------

III. MOBILITE DES ETUDIANTS

Préciser le(s) semestre(s) concerné(s), les conditions et les modalités d'organisation, d'évaluation et de validation

IV. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M353
Intitulé du module	INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT NUMERIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	INTRODUCTION A L'ETUDE DU DROIT NUMERIQUE					
Département d'attache du module	Département de Droit privé					
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BELBESBES BO	UJAMAA -				
Semestre de programmation du module	5					
Nature du module	Disciplinaire					
Nombre de crédits	5					
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	 MAITRISE DU DROIT DU NUMERIQUE COMPRENDRE TOUS LES DOMAINES DU DROIT NUMERIQUE. maîtrise des bases essentielles du droit lié à Internet Acquérir une connaissance de l'environnement juridique relatif à l'utilisation de l'outil Internet Savoir se prémunir de litiges éventuels Y 					
Langue(s) d'enseignement	- FRANC	CAIS				
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance		
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non			
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non			

2. OBJECTIFS DU MODULE

L'objectif du module est d'aborder les principaux enjeux du droit du numérique dans une perspective de droit international et comparé essentiellement droit national marocain et international . Ce module permet d'avoir une compréhension générale des principaux enjeux du numérique dans une perspective pratique ou académique. Est attendue une attitude engagée et participative des étudiant(e)s, de nature à nourrir les débats.

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

- MAITRISE DU DROIT DU NUMERIQUE
- COMPRENDRE TOUS LES DOMAINES DU DROIT NUMERIQUE.
- maîtrise des bases essentielles du droit lié à Internet
- Acquérir une connaissance de l'environnement juridique relatif à l'utilisation de l'outil Internet Savoir se prémunir de litiges éventuels l'

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Être conscient-e des droits et obligations juridiques dans la pratique de l'informatique

- Etablir une stratégie en matière de propriété intellectuelle
- Connaître les enjeux de la durabilité

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE
50

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement					
	Présentiel A distance (**) Par alternance					
VOLUME HORAIRE	0	0	0			
Pourcentage %	о %	o %	0 %			

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

chapitres des cours

- I. Introduction à la propriété intellectuelle
- II. Le droit d'auteur
- III. Droit des brevets d'invention
- IV. Droit des marques
- V. Droit des designs
- VI. Protection de la personnalité
- VII. Protection des données personnelles
- VIII. Libertés garanties par le droit suisse
- IX. Droit des obligations dans un environnement numérique
- X. Droit pénal informatique
- XI. Droit de l'environnement et informatique
- XII. Ethique 1.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Des cas pratique; faire des recher	ches et apprendre	à analyser les j	panoplies des	loi qui 1	régissent je
système numérique.					

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

NITROBUIGHION	A LIETURE BU	DROIT NUMBERIOUS
NIKODUCIION	AT'FIUDEDU	DROIT NUMFRIOUF

- ☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
- ☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

- **☑** Test écrit
- **☑** Epreuve orale
- ☑ Devoir
- **☑** Epreuve orale
- **☑** TP
- **☑** Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Preciser les coefficients de ponderation attribues aux differentes evaluations pour obtenir la note du module.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)	
Coordonnateur	BELBESBES	PROFESSEUR DE	Droit privé	Département	Faculté des	Cours : Oui	
pádagogique	BOUJAMAA	L'ENSEIGNEMENT		de Droit privé	Sciences	TD: Oui	
pédagogique	-	SUP ASSISTANT			Juridiques et		
du module					Politiques		
	Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M351
Intitulé du module	DROIT INTERNATIONAL PRIVE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT INTERNATIONAL PRIVE					
Département d'attache du module	Département de Droit privé					
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BOUNAGUI ABI	DESSADEK -				
Semestre de programmation du module	5					
Nature du module	Disciplinaire					
Nombre de crédits	5					
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Le module se focalisera sur une matière certes complexe, mais nécessaire et qui devrait permettre a l'étudiant de découvrir et de comprendre les conflits de lois, appartenant parfois a des systèmes juridiques très différents. et de se familiariser avec les solutions de ces conflits, notamment dans le cadre du droit marocain et ce, dans des domaines différents tel que le statut personnel, le statut réel et la matière des obligations. les conflits de juridictions, les méthodes de règlement, la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers devront être également assimilées par l'étudiant.					
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS					
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	☐ Hybride	☐ Par Alternance		
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non			
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non			

2. OBJECTIFS DU MODULE

l'objectif de former l'étudiant aux techniques utilisées pour le traitement juridique de rapports privés à caractère international. L'accent est mis autant sur le mode de raisonnement nécessaire à la solution de cas que sur l'exposé général des techniques utilisées en droit belge et en droit comparé. Cet exposé tient compte, notamment, de l'apport du droit de l'Union européenne en la matière. Les heures de cours correspondent aux séances d'enseignement magistral où sont exposées les articulations et difficultés principales de la matière

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Le module se focalisera sur une matière certes complexe, mais nécessaire et qui devrait permettre a l'étudiant de découvrir et de comprendre les conflits de lois, appartenant parfois a des systèmes juridiques très différents. et de se familiariser avec les solutions de ces conflits, notamment dans le cadre du droit marocain et ce, dans des domaines différents tel que le statut personnel, le statut réel et la matière des obligations. les conflits de juridictions, les

méthodes de règlement, la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers devront être également assimilées par l'étudiant.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- permettre aux étudiants de développer leur aptitude à comprendre et analyser des cas de conflit de lois ainsi que les cas liés au conflit de juridiction

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE
50

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences		
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6		
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %		

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement						
	Présentiel A distance (**) Par alternance						
VOLUME HORAIRE	0	0	0				
Pourcentage %	o %	o %	0 %				

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Chapitre I Les règles de conflits de lois :la détermination de la loi nationale applicable

Section I : Notions et Définition de conflits de lois

Section II. Méthodes de solution des conflits de lois

Section III : L'éviction du droit étranger / de la loi étrangère

Chapitre II : Principales solutions et règles de conflit de lois en Droit marocain

Section I: Le statut personnel

Section II: Le statut réel

Section III: Les obligations

Partie II : Les conflits de juridictions

Chapitre I : Les problèmes liés au conflit de juridiction

Section I : définition du conflit de juridictions

Section II : Les méthodes de règlement

Chapitre II : La reconnaissance et l'exécution en droit marocain des décisions prononcées à

l'étranger

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DROIT INTERNATIONAL PRIVE

	Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
Pré	Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) sciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de trôle):
\square	Test écrit
	Epreuve orale
	Devoir
\square	Epreuve orale
	TP
	Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
Coordonnateur pédagogique	BOUNAGUI ABDESSADEK -	Professeur de l'enseignement supérieur	Droit public	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et	Cours : Oui TD : Oui Encadrement
du module					Politiques	de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
		Interve	nants dans le	module	<u>I</u>	

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M352
Intitulé du module	TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES DU NUMERIQUE



1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES DU NUMERIQUE				
Département d'attache du module	Département d	e Droit privé			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOU	МАҮА			
Semestre de programmation du module	5				
Nature du module	Disciplinaire Professionnalisant				
Nombre de crédits	5				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Droit des obligations et contrats la responsabilité civile je juge et le contrat les principes contractuels				
Langue(s) d'enseignement	- FRANC	CAIS			
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance	
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non		
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non		

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance des techniques et pratiques contractuelles appliquées au numériques (naissance, exécution et extinction) et d'étudier dans ce cadre les différentes manifestations du processus. Une place primordiale sera par ailleurs accordée aux différents aspects du processus contractuel, notamment la preuve.....

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Droit des obligations et contrats

la responsabilité civile je juge et le contrat les principes contractuels

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Maîtriser les les technique de formation d'un contrat électronique.

Maîtriser la signature électronique . apprendre comment sécuriser les transactions électronique.

4. VOLUME HORAIRE

- VOLUME HORAIRE DU MODULE
 - O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités						
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences		
VOLUME HORAIRE	32	12	O	0	6		
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	0 %	12 %		

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement							
	Présentiel	Présentiel A distance (**) Par alternance						
VOLUME HORAIRE	0	0	0					
Pourcentage %	o %	o %	o %					

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE: CONTEXTE JURIDIQUE DU CONTRAT ELECTRONIQUE

CHAPITRE 1 : Les règles spécifiques au contrat électronique Section 1 : les conditions de formation du contrat électronique

Section 2 : La conclusion du contrat électronique CHAPITRE 2 : L'Exécution du contrat électronique

Section 1 : Les principes à respecter par le cybermarchand et le cyberconsommateur

Section 2 : Le paiement du contrat électronique

DEUXIEME PARTIE : La loi Applicable et Juridiction Compétente CHAPITRE 1 : Les enjeux et les difficultés liés à la loi applicable

Section 1: Les enjeux de la loi applicable

Section 2 : Les difficultés liées à la loi applicable : Découverte et réflexion

CHAPITRE 2: Juridiction compétente

Section 1 : Le juge compétent Section 2 : Les conflits de loi

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

TECHNIQUES ET PRATIQUES CONTRACTUELLES DU NUMERIQUE

Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)							
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):							
☑ Test écrit							
☑ Epreuve orale							
☑ Devoir							
☑ Epreuve orale							
□ ТР							
☑ Activités pratiques							

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3

2.Contrôles continus : (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

					Nature
					d'intervention
					(cours,
					travaux
Nom et	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	dirigés,
prénom	Grade	эрссіанс	Departement	Etablissement	travaux
					pratiques,
					encadrement,
					stages ou
					projets,)

Coordonnateur pédagogique du module	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	
Intervenants dans le module							

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M354
Intitulé du module	LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	LA PROTECTION DES DONNÉES PERSON		NELLES ET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE		
Département d'attache du module	Département d	e Droit privé			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOUMAYA				
Semestre de programmation du module	5				
Nature du module	Disciplinaire				
Nombre de crédits	5				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-Droit administratifl'action administrative -les droits de l'homme -la déclaration mondiale du droit de l'homme et les conventions internationales				
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS				
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance	
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non		
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international			☑ Non		

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance des règles de protection des données à caractère personnel théorie et d'étudier dans ce cadre ses différentes manifestations. Une place primordiale sera par ailleurs accordée à l'intervention des organes chargés de la protection.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

- -Droit administratif.
- -l'action administrative
- -les droits de l'homme
- -la déclaration mondiale du droit de l'homme et les conventions internationales

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Maîtrise des lois nationales qui organisent la protection des données personnelles.
- Prevoir des projet et des techniques pour la digitalisation de l'administration pour promouvoir ses actions

4. VOLUME HORAIRE

Volume horaire du module

50

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	о%	12 %

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement			
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance	
VOLUME HORAIRE	0	0	0	
Pourcentage %	o %	0 %	o %	

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

INTRODUCTION

Partie I Objectif de l'encadrement de l'utilisation des données personnelles Chapitre I Principes généraux de la protection des données personnelles : Cadre juridique

Section I Textes de lois

Section II Nomenclature de la loi n°09-08

Section III Le nouveau règlement international sur la protection des données

Chapitre II Obligation du responsable de traitement

Section I Droit des personnes concernées

Section II Sanctions

Partie II Les objectifs de la protection des données personnelles

Chapitre I Equilibre entre le besoin de traitement des données personnelles par les entreprises ou autres organismes

Section I La finalité du traitement : fil conducteur des autres principes ;

Section II La pertinence et adéquation des données collectées par rapport à la finalité;

.Chapitre II Les risques inhérents au traitement des données personnelles

Section I Le responsable du traitement des données

Section II Les moyens pour sécuriser les données personnelles

Conclusion

PARTIE | L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE ET LES ENJEUX DEMOCRATIQUES

CHAPITRE I - L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SERVICES

SECTION I - Relations administration-citoyen

SECTION II - Relations administration- administration

CHAPITRE II - L'ADMINISTRATION ELECTRONIQUE EST UN LEVIER DE LA REFORME DE L'ADMINISTRATION

SECTION I - Les NTIC peuvent renforcer la démocratie représentative

SECTION II - Identité numérique, dématérialisation des procédures et archivage électronique

PARTIE II - LA GOUVERNANCE ELECTRONIQUE

CHAPITRE I - LE PLAN D'ACTION POUR L'E-GOUVERNEMENT ET L'INSTAURATION DE LA CONFIANCE NUMERIQUE

SECTION I - LE PLAN « MAROC NUMERIC »

SECTION II - la stratégie de l'IEF (Information, Education et Formation)

CHAPITRE II - LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

SECTION I - les enjeux de la confiance numérique et la sécurité des systèmes d'information

SECTION II - le Référentiel normatif et institutionnel de sécurité

CONCLUSION

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Exploitation des moyens techniques pour faire des projets de digitalisation de l'administration marocaine.

Apprendre à travers le droit comparé les expériences internationales dans ce domaine de l'action administrative

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

- ☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
- ☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

- **☑** Test écrit
- ☑ Epreuve orale

☑ Devoir	
☑ Epreuve orale	
☑ TP	
✓ Activités pratiques	

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/32. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
Coordonnateur pédagogique du module	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
		Inte	rvenants dans l	e module		

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M355
Intitulé du module	TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	TECHNIQUES DES SYSTÈMES D'INFORMATION				
Département d'attache du module	Néant				
Nom et Prénom du Coordonnateur :	RAJAALLAH EL	. MOSTAFA			
Semestre de programmation du module	5				
Nature du module	Disciplinaire				
Nombre de crédits	4				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-Utilisation de l'outil informatique . -Avoir un pc avec de bonnes caractéristiquecomprendre les moyens de sécurité numérique.				
Langue(s) d'enseignement	- FRAN	CAIS			
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	☑ Hybride	☐ Par Alternance	
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui	•	☑ Non	•	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non		

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance des techniques de l'information et d'étudier dans ce cadre ses différentes manifestations (fournisseurs d'accès, hébergeurs, programmation, réseaux...

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

-Utilisation de l'outil informatique.

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

- -Avoir un pc avec de bonnes caractéristique.
- -comprendre les moyens de sécurité numérique.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

la capacité à faire des projets pour une digitalisation de l'administration.

la capacité de décoder l'aspect technico juridique de du numérique. Capable de proposer des projets de sécurisation du système d'information.

4. VOLUME HORAIRE

Volume horaire du <u>module</u>

50

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

			Acı	ivités	
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	0	6
Pourcentage %	64 %	24 %	о%	о%	12 %

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d´enseignement					
	Présentiel A distance (**) Par alternance					
VOLUME HORAIRE	0	0	0			
Pourcentage %	o %	o %	o %			

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Introduction

PREMIERE PARTIE : Enjeux et états des lieux Chapitre I: Concepts de base et principes généraux Section I: Pérennité de la sécurité des systèmes d'information

Section II : Sécurité des systèmes d'information Chapitre II : Mise en place d'une politique de sécurité Section I : Etats des lieux : aspects techniques et humains Section II : Mise en œuvre d'une politique de sécurité DEUXIEME PARTIE : Sûreté de fonctionnement et sécurité

Chapitre I : Sûreté de fonctionnement

Section I : Combinaison de confidentialité d'intégrité et de disponibilité

Section II : Les moyens d'identification Chapitre II : Les objectifs de sécurité

Section I : Classification et contrôle du patrimoine informationnel

Section II: Gestion des opérations et des communications

Conclusion

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Travailler sur des applications très avancées.

Analyser les infractions cybercriminelles et lier le coté juridique et technique

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

TECHNIQUES D	FS SYSTÈMFS I	D'INFORMATION
I LCI II VIQUES DI	LJ JI JI LIVILJ	

- ☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
- ☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

- **☑** Test écrit
- **☑** Epreuve orale
- ☑ Devoir
- **☑** Epreuve orale
- **☑** TP
- ☑ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3

2. Contrôles continus: (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
Coordonnateur pédagogique du module	RAJAALLAH EL MOSTAFA	Professeur habilité	Informatique	Néant	Institut des sciences de sport à Settat	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui

						Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M356
Intitulé du module	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	LANGUES, TERMIN	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)			
Département d'attache du module	Département d	Département de Droit privé			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOUI	МАҮА			
Semestre de programmation du module	5				
Nature du module	Langues étrang	Langues étrangères			
Nombre de crédits	3				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	-avoir une culture juridique sur les différentes branche de droit -droit du numérique. - outils informatique. -la sécurité du système d'information				
Langue(s) d'enseignement	- FRAN	CAIS			
Mode d'enseignement :	✓ Présentiel	☑ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance	
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui	1	☑ Non	1	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non		

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Notre objet dans le cadre de ce cours consacré à la terminologie numérique et à la langue est de donner une présentation générale du droit numérique et des notions et principes ...et ce afin de permettre à l'étudiant de se familiariser avec la terminologie juridique, et de dégager en second lieu les caractéristiques techniques de la langue utilisée en matière du droit numérique.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

- -avoir une culture juridique sur les différentes branche de droit .
- -droit du numérique.
- outils informatique.
- -la sécurité du système d'information

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Développement des procédés et des outils employés par les juristes du droit numérique .des techniques qui se concrétisent à travers la langue qui nous permet d'user d'un certain nombre de concepts et de notions relevant du droit et d'autres employés dans le lagunage courant avec toutes ses caractéristiques et le raisonnement juridique et la construction juridique à l'ère du numérique .

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

		Activités					
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences		
VOLUME HORAIRE	14	O	0	30	2		
Pourcentage %	30 %	0 %	0 %	65 %	4 %		

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d´enseignement				
	Présentiel A distance (**) Par alterna				
VOLUME HORAIRE	0	0	0		
Pourcentage %	о %	0 %	о %		

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

PARTIE I Français

- 1 La technicité du langage juridique
- 2 Les conditions d'une bonne communication
- 3- La lexicographie juridique et les autres aspects de la linguistique juridique
- 4- La linguistique juridique, étude du langage du droit
- 5- La linguistique juridique possiblement au service du droit et au service de « droit »
- 6- Les frontières de la linguistique juridique en question

PARTIE I Anglais

- 1 The technicality of legal language
- 2 Conditions for good communication
- 3- Legal lexicography and other aspects of legal linguistics
- 4- Legal linguistics, study of the language of law
- 5- Legal linguistics possibly at the service of law and at the service of "law"
- 6- The frontiers of legal linguistics in question

6. DIDACTIQUE DU MODULE

Indiquer la methodologie d'enseignement, les moyens pedagogiques PREVUS, ...

Le programme de cours de français et anglais juridique s'effectue par Google Meet ou encore par téléphone. Par l'intermédiaire de site Web, vous pouvez accéder à un espace étude qui renferme plusieurs outils d'apprentissage. Cet espace constitue un véritable lieu de partage d'informations dans lequel se retrouve l'historique des notes de cours échangées entre vous et votre professeur. C'est d'ailleurs via cet espace que votre professeur pourra vous faire parvenir vos devoirs, si vous manifestez la volonté de faire des exercices à l'extérieur des heures de classe. Il est également important de préciser qu'il est possible d'annuler un cours ou d'apporter des modifications à votre l'horaire, sans pénalité, avec un préavis de 48 heures

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

- Approche participative
- Activités de groupe
- Jeux de rôle

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Suivi sur la plateforme de l'Université.

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

- Mini-projet
- Revue d'article
- Essai documenté
- Présentations

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

LANGUE FRANCAISE

☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (1/2)
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/2) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
☑ Test écrit
☑ Epreuve orale
☑ Devoir
☑ Epreuve orale
☑ TP
☑ Activités pratiques
LANGUE ANGLAISE
☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (1/2)
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/2) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
☑ Test écrit
☑ Epreuve orale
☑ Devoir
☑ Epreuve orale
□ ТР
☐ Activités pratiques
NOTE BUILDON I

2. NOTE DU MODULE

(Preciser les coefficients de ponderation attribues aux differentes evaluations pour obtenir la note du module.)

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%)

Note module: Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)	
Coordonnateur pédagogique du module	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui	
	Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M357
Intitulé du module	MANAGEMENT JURIDIQUE DES AFFAIRES

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	MANAGEMENT JUR	IDIQUE DES AFFAIRE	s		
Département d'attache du module	Département de Droit privé				
Nom et Prénom du Coordonnateur :	yassine haroual				
Semestre de programmation du module	5				
Nature du module	Power Skills				
Nombre de crédits	3				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	 -Maîtrise et la procédure pénale et de la procédure civile. -Maîtrise du droit des sociétés. -le techniques des contrats électroniques. -Maîtrise de la pratique judiciaire. 				
Langue(s) d'enseignement	- FRANC	CAIS			
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance	
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non		
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non		

2. OBJECTIFS DU MODULE

- Connaître les principales techniques de management d'entreprise.
- Appréhender les enjeux stratégiques auxquels les entreprises doivent faire face (nouvelles concurrences et mondialisation, instabilité des normes juridique, multiplication des responsabilités, gestion des risques, etc.).
- Maîtriser le risque juridique : acquérir les méthodes de certification juridique et former à l'audit contractuel et social et les infractions liées au système d'information.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

- -Maîtrise et la procédure pénale et de la procédure civile.
- -Maîtrise du droit des sociétés.
- -le techniques des contrats électroniques.
- -Maîtrise de la pratique judiciaire.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Maîtrise juridique du management judiciaire.

- Le contrat de travail Temps de travail ; Dialogue social
- Pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Ruptures atypiques du contrat de travail
- Éthique et management

4. VOLUME HORAIRE

Volume Horaire du Module

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités					
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences	
VOLUME HORAIRE	10	15	15	5	0	
Pourcentage %	22 %	33 %	33 %	11 %	0 %	

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement			
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance	
VOLUME HORAIRE	0	0	0	

Pourcentage % 0 % 0 %	
-----------------------	--

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- 1-Fondamentaux du management
- 2-Ingénierie stratégique, juridique et financière
- 3-Pratique du métier de juriste d'affaires Attentes, rôles, postures (internationalisation des fonctions, évolution des fonctions, impact du digital dans l'entreprise, éthique, bonne gouvernance et conformité, Best practice legal...)
- 4-Techniques de gestion en droit des affaires
- 5-Management des Ressources Humaines (management juridique des ressources humaines, réussite des juristes d'affaires et Career Starter)
- 5-Business simulation
- 6-Formation Méthodologie de la recherche

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

Plusieurs projets permettent aux étudiants de mettre en adéquation leurs connaissances et leurs compétences.

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

un projet en management est développé tout au long de l'année. Il permet aux étudiants de s'immerger dans la concrétisation d'un projet en management et de se confronter à chacune des phases de ce processus, depuis l'idée et la définition du concept de management juridique et sa réalisation. Les étudiants seront coachés par des professionnels (responsables en entreprise) et des enseignants experts dans le domaine de droit à l'ère du numérique.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

- Visualiser les capsules pédagogiques mises à leur disposition Répondre aux quiz Déposer les devoirs Participer à l'évaluation par les pairs Assister aux classes virtuelles Répondre aux sondages de suivi du cours Participer aux forums afin de poser des questions ou répondre aux questions des autres étudiants 11. EVALUATION DU MODULE 1. MODES D'EVALUATION MANAGEMENT JURIDIQUE DES AFFAIRES ☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3) ☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle): **☑** Test écrit **☑** Epreuve orale ☑ Devoir ☑ Epreuve orale **☑** TP

2. NOTE DU MODULE

☑ Activités pratiques

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
Coordonnateur pédagogique du module	yassine haroual	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	اللغات	Département de Droit public	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
		Interver	nants dans le r	module		

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M367
----------------------	------

Intitulé du module	DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT DE LA PROPI	DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE				
Département d'attache du module	Département de Droit privé					
Nom et Prénom du Coordonnateur :	AKKOUR SOUI	AKKOUR SOUMAYA				
Semestre de programmation du module	6	6				
Nature du module	Disciplinaire					
Nombre de crédits	5					
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Connaitre des lois nationales, des décisions de justice historiques sur la propriété intellectuelle et d'autres informations demandées par le responsable du module . Pour assurer sa durabilité, le programme est mis en œuvre en coopération avec les instituts nationaux de formation judiciaire des pays concerné du Maroc					
Langue(s) d'enseignement	- FRANC	CAIS				
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel ☐ A distance*		□ Hybride	☐ Par Alternance		
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non			
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui ☑ Non					

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance du droit de la propriété littéraire, artistique et industrielle, de la place qu'y occupe dans l'univers numérique et d'étudier les différentes manifestations du concept. Une place primordiale sera par ailleurs accordée aux cas pratiques

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Connaitre des lois nationales, des décisions de justice historiques sur la propriété intellectuelle et d'autres informations demandées par le responsable du module . Pour assurer sa durabilité, le programme est mis en œuvre en coopération avec les instituts nationaux de formation judiciaire des pays concerné du Maroc

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- Découvrir la propriété intellectuelle. La propriété intellectuelle se réfère à cet ensemble de propriétés qui émane du travail créatif humain. Un droit fait référence à un droit légal.
- Définir ce qu'est la propriété intellectuelle et ce qu'elle peut protéger
- Décrire la valeur des droits de PI
- Expliquer comment la PI peut procurer un avantage concurrentiel aux entreprises

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE
50

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

		Activités					
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences		
VOLUME HORAIRE	32	12	0	6	0		
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	12 %	o %		

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

Mode d'enseignement				
Présentiel	A distance (**)	Par alternance		

VOLUME HORAIRE	0	0	0
Pourcentage %	o %	o %	o %

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

NTRODUCTIO	N
_	PARTIE
INTELLECTUEI	CHAPITRE I CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE L'INNOVATION ET DE LA PROPRIETE LLE
l'innovation	SECTION I - Droit de
distinctifs	SOUS SECTION I - Droit des dessins, modèles et des signes
TIC	SOUS SECTION II - Droit des brevets, procédure et
industrielle	SECTION II - Principes de la propriété
techniques	SOUS SECTION I - Créations
	ON II - Créations ornementales et Signes distinctifs (Dessins et modèles-Marques-Noms de domaine)
CHAPITREII	
DROIT	- LES ENJEUX DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE ET LE

Intellectuelle(DPI)	SECTION I - l'aspect sécuritaire du Droit de la Propriété
régulation	SOUS SECTION I - Le DPI comme moyen de
protection	SOUS SECTION II - Le DPI comme moyen de
croissance	SECTION II - La propriété industrielle comme levier de
immatériel	SOUS SECTION I - La propriété industrielle est un outil de gestion du capital
technologiques	innovations SOUS SECTION II - La propriété industrielle est un mécanisme
ARTISTIQUE	CHAPITRE I - DE L'OPEN SOURCE A L'ATTEINTE A LA PROPRIETE LITTERAIRE ET
DIFFUSIO	SECTION I - L'INTERNET COMME MOYEN DE MARKETING ET DE
artistique	SOUS SECTION I - Propriété littéraire et
Marketing	SOUS SECTION II - L'ère de l'e-
d'auteur	SECTION II - Atteintes à la propriété intellectuelle et droit
clonage	SOUS SECTION I - La soustraction, le
L'appropriation	SOUS SECTION II -

CHAPITRE II - LA COMPÉTENCE JURIDIQUE EN MATIÈRE DE PROPRIETE LITTERAIRE ET **ARTISTIQUE** SECTION I - LA LOI APPLICABLE EN MATIÈRE DE PROPRIETE LITTERAIRE ET **ARTISTIQUE** SOUS SECTION I - la protection pénale de la propriété littéraire et artistique sur Internet SOUS SECTION II - Responsabilité des fournisseurs de services sur Internet SECTION II - LA PROBLEMATIQUE DE LA COMPETENCE DE LA LOI NATIONAL ET L'INÉVITABLE **COOPERATION INTERNATIONALE** SOUS SECTION I - De la compétence juridictionnelle à la coopération SOUS SECTION II - vers l'autorégulation et la co-régulation CONCLUSION 6. DIDACTIQUE DU MODULE INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ... 7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES Faire des études pratiques au niveau des interentreprises de la propriété intellectuelles Faire des études empirique pour une bonne 8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
☑ Test écrit
☑ Epreuve orale
☑ Devoir
☑ Epreuve orale
☑ TP
✓ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/32. Contrôles continus : (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux
--	------------------	-------	------------	-------------	---------------	---------------------------------------

Coordonnateur pédagogique du module	AKKOUR SOUMAYA	Professeur habilité	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,) Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
		Intei	rvenants dans l	e module		

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M361
Intitulé du module	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	DROIT PROCESSUEL INHERENT AU NUMERIQUE					
Département d'attache du module	Département de Droit privé					
Nom et Prénom du Coordonnateur :	EL QACHTOUL	SIHAM				
Semestre de programmation du module	6					
Nature du module	Disciplinaire					
Nombre de crédits	5					
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Les prérequis (Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres. -Maitrise du cadre juridique et		et e en matière			
Langue(s) d'enseignement	- FRAN	- FRANCAIS				
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	☑ Hybride	☐ Par Alternance		
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non			
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non			

2. OBJECTIFS DU MODULE

 $^{^{(*)}}$ Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

Ce module a pour but de parfaire la formation des étudiants afin qu'ils:

- Maitrisent le droit du procès lié aux affaires qui ont un caractère numérique;
- Maitrisent les notions de base du droit processuel ;
- Maitrisent les principes fondamentaux du droit processuel;
- Saisissent le déroulement du procès pénal en matière d'affaires cybercriminelles...

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Les prérequis

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

- -Maitrise du cadre juridique et institutionnel en matière de cybersécurité ;
- Maitrise du droit probatoire en matière du numérique ;
- Maitrise du dispositif institutionnel inhérent au cyberespace

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

(Les compétences que l'étudiant doitacquérirsuite à la validation du module)

Il s'agit d'acquérir un nombre important de compétences qui seront utiles aux étudiants /juristes:

- -Acquérir et / ou approfondir un certain nombre de notions essentielles en théorie du droit du numérique ;
- Acquérir les notions de base en matière de droit processuel, les règles générales en la matière, le déroulement du procès en matière d'affaires cybercriminelles;
- -Se préparer à une carrière judiciaire en matière de droit du numérique

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités					
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences	
VOLUME HORAIRE	32	12	0	6	0	
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	12 %	o %	

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement						
	Présentiel A distance (**) Par alternance						
VOLUME HORAIRE	0	0	0				
Pourcentage %	o %	o %	o %				

Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

- 1- Droit processuel
 - 1-1- Approche conceptuelle
 - 1-2- Approche historique
- 2- Droit processuel : Contenu et objet
- 3- Principes directeurs du procès pénal à l'ère numérique
- 4- Déroulement du procès pénal en matière du numérique
- 4-1- Enquête préliminaire
- 4-2- Information judiciaire
- 4-3-Jugement
- 5- Défis et perspectives du droit processuel inhérent au numérique

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Faire des commentaires de plusieurs arrêts et jugements qui traitent la cybercriminalité.

Faire des analyses sur ces jugement et voir sil sont pris en considération l'aspect technico juridique

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DROIT PROCESSUEL	INHERENT	AU NUMFRI	OUF

☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
☑ Test écrit
☑ Epreuve orale
☑ Devoir
☑ Epreuve orale
☑ TP
☐ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3

2.Contrôles continus: (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

LE COORDONNATEUR DU MODULE INTERVIENT DANS L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

					Nature
					d'intervention
Nom et					(cours,
	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	travaux
prénom					dirigés,
					travaux
					pratiques,

						encadrement, stages ou projets,)
Coordonnateur pédagogique du module	EL QACHTOUL SIHAM	PROFESSEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUP ASSISTANT	Droit privé	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours : Oui TD : Oui Encadrement de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
		Interven	ants dans le r	nodule		

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M366
Intitulé du module	REGLEMENT DES DIFFERENDS DANS L'ESPACE NUMERIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	REGLEMENT DES DIFFERENDS DANS L'ESPACE NUMERIQUE			
Département d'attache du module	Département de Droit privé			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUALJI IMANE -			
Semestre de programmation du module	6			
Nature du module	Disciplinaire			
Nombre de crédits	5			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	L'étudiant devra avoir des informations et une bonne maîtrise de la procédure pénale; la procédure civiles; les techniques des enquêtes judiciaires; et maîtrise du commentaire des arrêts			
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS			
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	□ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non	

2. OBJECTIFS DU MODULE

Le module a pour objectif de traiter les moyens de règlement de conflits et des différends dans l'espace numérique ;on va essayer de voir les solutions dans le cadre judiciaire et extrajudiciaires

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

L'étudiant devra avoir des informations et une bonne maîtrise de la procédure pénale; la procédure civiles; les techniques des enquêtes judiciaires; et maîtrise du commentaire des arrêts

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

- -Maîtrise des technique d'enquête et investigation dans l'espace numérique.
- Maîtrise du cadre judiciaire et extrajudiciaire liés au numérique.

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	32	12	0	6	0
Pourcentage %	64 %	24 %	o %	12 %	0 %

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement			
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance	
VOLUME HORAIRE	0	0	0	
Pourcentage %	o %	о%	o %	

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Partie I

le cadre judiciaire de règlement des conflits dans l'espace numérique

- 1-les institutions intervenants
- 2-la police judiciaire et le rôle du ministère public

Partie II Le cadre extrajudiciaire du règlement des différends numériques. 1-l'arbitrage adaptés au numérique. 2-La médiation et le numérique. 3-la conciliation et le numérique.
6. DIDACTIQUE DU MODULE
Indiquer la methodologie d'enseignement, les moyens pedagogiques PREVUS,
7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES
travaille sur des cas pratiques et sur des techniques de communications pour une bonne maîtrise des modes alternatifs des règlements des
conflits via le numérique.
8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE
9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE
10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT
11. EVALUATION DU MODULE
1. MODES D'EVALUATION
REGLEMENT DES DIFFERENDS DANS L'ESPACE NUMERIQUE

☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
☑ Test écrit
☑ Epreuve orale
☑ Devoir
☑ Epreuve orale
☑ TP
☑ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

Examen final écrit de fin de semestre : 2/3
 Contrôles continus : (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
Coordonnateur pédagogique du module	OUALJI IMANE -	Professeur de l'enseignement supérieur	DROIT DES AFFAIRES	Département de Droit privé	Faculté des Sciences Juridiques et Politiques	Cours: Oui TD: Oui Encadrement de projets: Oui Encadrement de stages: Oui

Intervenants dans le module

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M362
Intitulé du module	PRATIQUES JUDICIAIRES INHÉRENTES AU NUMÉRIQUE

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	PRATIQUES JUDICIAIRES INHÉRENTES AU NUMÉRIQUE				
Département d'attache du module	Département d	e Droit privé			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	BOUZKRAOUI L	ALLA OUAFA -			
Semestre de programmation du module	6				
Nature du module	Disciplinaire Pro	ofessionnalisant			
Nombre de crédits	5				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	bonne maîtrise de la procédure pénale ;la procédure civile; le droit pénal ;les panoplies des lois qui régissent le numérique et une bonne maîtrise de l'outil informatique				
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS				
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel ☐ A distance* ☐ Hybride ☐ Par Alternai				☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui			Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui			Non	

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour objet d'offrir une meilleure connaissance des pratiques juridiques et judicaires appliquées dans le domaine du numérique et d'étudier dans ce cadre certaines illustrations. Une place primordiale sera par ailleurs accordée aux différentes applications survenues.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

bonne maîtrise de la procédure pénale ;la procédure civile; le droit pénal ;les panoplies des lois qui régissent le numérique et une bonne maîtrise de l'outil informatique

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Avoir la capacité de faire la pratique judiciaire sans difficultés avec maîtrise des outils informatique

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE
50

• REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

		Activités					
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences		
VOLUME HORAIRE	32	12	O	6	0		
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	12 %	o %		

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d´enseignement					
	Présentiel A distance (**) Par alternance					
VOLUME HORAIRE	0	0	0			
Pourcentage %	o %	o %	o %			

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Introduction

Partie 1 : Le bien fondé de l'essor des nouvelles technologies dans la procédure civile

Chapitre 1: Des arguments propices au développement des nouvelles technologies dans le procès civil

Section 1 - Le temps informatique au service du temps judiciaire

Section 2 - Une politique législative de simplification de la procédure civile par l'outil informatique

Chapitre 2 : L'impact des nouvelles technologies sur le quotidien des professionnels du droit Section 1 L'ouverture des juridictions vers l'extérieur par le développement des échanges dématérialisés

Section 2 - La dématérialisation des actes de procédure

Chapitre 3 : La sauvegarde de la sécurité juridique par la certification

Section 1 - La certification, un outil de confiance

Section 2 - Les enjeux de la dématérialisation des échanges

Partie 2 : Le risque d'une dérive vers une justice déshumanisée

Chapitre 1 : Des obstacles décelables à maîtriser

Section 1 - La portée d'une utilisation extensive des nouvelles technologies dans la procédure civile

Section 2 Les problèmes techniques inhérents aux nouvelles technologies

Chapitre 2 : La substitution intégrale du juge par l'informatique, une étape à ne pas franchir

Section 1 L'appréciation humaine de l'opportunité d'une décision.

Section 2 La cohabitation de l'homme et de la machine dans le délibéré, une perspective

à délimiter

conclusion

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Commentaire de plusieurs arrêts et jugements et faire des études quantitatives et qualitatives sur la pratique judiciaire au Maroc

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

DDATIOLIEC	JUDICIAIRES INHÉRENTES	ALI NILIMÉDIOLIE
PKATIQUES	JUDICIAIRES INHERENTES	AU NUMERIQUE

- ✓ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
 ✓ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3)
 Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
 ✓ Test écrit
 ✓ Epreuve orale
 - **☑** Devoir
 - **☑** Epreuve orale
 - **☑** TP
 - ☑ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(Preciser les coefficients de ponderation attribues aux differentes evaluations pour obtenir la note du module.)

- 1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3
- 2.Contrôles continus: (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
--	------------------	-------	------------	-------------	---------------	--

Coordonnateur	BOUZKRAOUI	PROFESSEUR DE	Droit des	Département	Faculté des	Cours : Oui
	LALLA	L'ENSEIGNEMENT	affaires	de Droit privé	Sciences	TD: Oui
pédagogique	OUAFA -	SUP ASSISTANT			Juridiques et	Encadrement
du module					·	de projets : Oui
					Politiques	Encadrement
						de stages : Oui
		Intervenar	nts dans le n	nodule		

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M363
Intitulé du module	LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION				
Département d'attache du module	Néant				
Nom et Prénom du Coordonnateur :	RAJAALLAH EL	MOSTAFA			
Semestre de programmation du module	6				
Nature du module	Disciplinaire				
Nombre de crédits	4				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Maîtrise de l'outil informatique et les moyens pour un bon maintien de la sécurité informatique. bonne connaissance des panoplies des lois qui régissent l'espace numérique.				
Langue(s) d'enseignement	- FRANCAIS				
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel □ A distance* □ Hybride □ Par Alternance				
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non		
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui	1 1 10 0 10 0	☑ Non		

2. OBJECTIFS DU MODULE

rendre l'information inintelligible à d'autres personnes que les seuls acteurs d'une transaction. La non répudiation : garantir qu'une transaction ne peut être niée. L'authentification : assurer que seules les personnes autorisées aient accès aux ressources.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Maîtrise de l'outil informatique et les moyens pour un bon maintien de la sécurité informatique.

bonne connaissance des panoplies des lois qui régissent l'espace numérique.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

bon usage de l'outil informatique et bonne maîtrise de la culture juridique en cas de fraude informatique

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE
50

• REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

		Activités					
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences		
VOLUME HORAIRE	32	12	O	6	0		
Pourcentage %	64 %	24 %	0 %	12 %	o %		

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d´enseignement			
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance	
VOLUME HORAIRE	0	0	0	
Pourcentage %	o %	o %	o %	

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Partie I:Notions de Base sur la Sécurité Informatiques

- -Comprendre les motivations, les besoin de sécurité
- Les besoins en services de sécurité Panorama des menaces, risques et attaques de sécurité

Partie II: Cryptographie et Sécurité Informatique - La cryptographie comme pierre angulaire à la sécurité informatique - Panorama des

solutions/techniques de sécurité (algorithmes, protocoles, etc.) au niveau système, applicatif et réseau

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Une profonde pratique de l'ordinateur et des moyens de sa sécurité contre toute action cybercriminelle.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION

- ☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3)
- ☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3)

Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):

- **☑** Test écrit
- **☑** Epreuve orale
- ☑ Devoir
- **☑** Epreuve orale
- **☑** TP
- ☑ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

1. Examen final écrit de fin de semestre : 2/3

2.Contrôles continus: (tests, devoirs.) 1/3

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

						Nature
						d'intervention
						(cours,
						travaux
	Nom et	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	dirigés,
	prénom	Grade	Specialite	Departement	Lubiissement	travaux
						pratiques,
						encadrement,
						stages ou
						projets,)
Coordonnateur	RAJAALLAH	Professeur	Informatique	Néant	Institut des	Cours : Oui
pódagogiano	EL	habilité			sciences de	TD: Oui
pédagogique	MOSTAFA				sport à Settat	Encadrement
du module						de projets : Oui

						Encadrement de stages : Oui
Intervenants dans le module						

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M365
Intitulé du module	LANGUES , TERMINOLOGIES JURIDIQUES ET TECHNIQUES (ANGLAIS FRANÇAIS)

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	LANGUES , TERMIN	OLOGIES JURIDIQUES	S ET TECHNIQUES (ANGLAIS F	FRANÇAIS)
Département d'attache du module	Département d	e Droit privé		
Nom et Prénom du Coordonnateur :	NAJIMI RAJA			
Semestre de programmation du module	6			
Nature du module	Langues étrang	ères		
Nombre de crédits	3			
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	Réussir la partie I du semestre 5. Bonne maîtrise du français et l'anglais . Maîtrise de l'outil informatique. Maîtrise du lagunage informatique.			
Langue(s) d'enseignement	- FRANC	CAIS		
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☑ A distance*	☑ Hybride	☐ Par Alternance
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non	
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui		☑ Non	

2. OBJECTIFS DU MODULE

Améliorer les compétences en expression et compréhension orales et écrites de l'anglais et français juridique..

Pouvoir rédiger des documents juridiques (contrats, rapports, etc.) dans différents types de situations (conseil, litige, négociation, etc.).

Travailler sur des sujets liés à votre contexte professionnel.

Progresser dans la maitrise de l'anglais et de l'anglais juridique.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

LES PREREQUIS

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

(Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.

Réussir la partie I du semestre 5.

Bonne maîtrise du français et l'anglais.

Maîtrise de l'outil informatique.

Maîtrise du lagunage informatique.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module)

Apprendre les techniques de communication dans un environnement juridique (conférences, réunions de travail, réunions téléphoniques, rédaction et lecture de courriers, etc.)

4. VOLUME HORAIRE

■ VOLUME HORAIRE DU MODULE

46

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

		Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences	
VOLUME HORAIRE	14	O	0	30	2	
Pourcentage %	30 %	0 %	0 %	65 %	4 %	

^(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

O REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

	Mode d'enseignement				
	Présentiel	A distance (**)	Par alternance		
VOLUME HORAIRE	8.28	14.72	0		
Pourcentage %	18 %	32 %	о %		

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,).

Français

Partie II : Instrumentation technique en matière de droit numérique.

Chapitre I : Caractéristiques de la langue du droit numérique

Section I : Le langage Section II : Distinction de la langue du droit

Chapitre II: Instruments techniques

Section I : Le raisonnement et la construction juridique

Section II: la dissertation juridique en tant qu'exercice pratique

Paragraphie : La préparation préliminaire du travail (brouillon) : l'analyse du sujet

Paragraphe II : La rédaction en anglais et en français juridique à l'ère du numérique.

Anglais

Part II: Technical instrumentation in digital law.

Chapter I: Characteristics of the language of digital law

Section I: Language Section II: Distinction between the language of law

Chapter II: Technical instruments

Section I: Reasoning and legal construction

Section II: the legal dissertation as a practical exercise

Paragraph: Preliminary preparation of the work (draft): analysis of the subject

Paragraph II: Writing in English and in legal French in the digital age.

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Suivi sur la plateforme de l'Université
9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE
10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT
11. EVALUATION DU MODULE
1. MODES D'EVALUATION
LANGUE FRANCAISE
☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (1/2)
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/2) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):
☑ Test écrit
☑ Epreuve orale
☑ Devoir
☑ Epreuve orale
☑ TP
☑ Activités pratiques
LANGUE ANGLAISE

88/

Activités de compréhension et d'expression orale, mises en situation en anglais et en français

Immersion linguistique dans la langue cible

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

Apports théoriques et pratiques

☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (1/2)					
☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/2) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle):					
☑ Test écrit					
☑ Epreuve orale					
☑ Devoir					
☑ Epreuve orale					
□ ТР					
☐ Activités pratiques					

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

La note du module est calculée comme suit:

Elément 1 : Langue française

Note la langue française : examen (60%) + CC (40%)

Elément 2 : Langue Anglaise

Note la langue Anglaise : examen (60%) + CC (40%)

Note module: Elément 1 (1/2) + Elément 2 (1/2)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
--	------------------	-------	------------	-------------	---------------	--

Coordonnateur pédagogique	NAJIMI RAJA	Professeur de 2ème	Langue Française et	Département de Droit public	Faculté des Sciences	Cours : Oui Encadrement
du module		cycle	Communication		Juridiques et Politiques	de projets : Oui Encadrement de stages : Oui
		Int	ervenants dans le	module		

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTIF DU MODULE

N° d'ordre du module	M364
Intitulé du module	LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION A L'ERE DU NUMERIQUE.

1. DESCRIPTION SUCCINTE DU MODULE

Intitulé du module	LES TECHNIQUES D	E COMMUNICATION	A L'ERE DU NUMERIQUE.		
Département d'attache du module	Département d	e Droit privé			
Nom et Prénom du Coordonnateur :	OUCHNID BOU	CHRA			
Semestre de programmation du module	6				
Nature du module	Power Skills				
Nombre de crédits	3				
Prérequis pédagogiques (Indiquer le ou les module(s) requis pour suivre ce module et le semestre correspondant)	 Avoir des connaissances sur les éléments de base de communication à l'ère du numérique et une bonne maitrise de l'outil informatique. Connaître les éléments de base de la communication en entreprise Avoir quelques notions sur la communication de masse. 				
Langue(s) d'enseignement	- FRANC	CAIS			
Mode d'enseignement :	☑ Présentiel	☐ A distance*	□ Hybride	☐ Par Alternance	
Le module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau national	□ Oui		☑ Non		
Le Module est dispensé dans le cadre de la mobilité au niveau international	□ Oui ☑ Non				

2. OBJECTIFS DU MODULE

Ce module a pour but d'acquérir les notions essentielles sur la communication à l'ère du numérique, la manière dont l'entreprise gère ses relations avec les clients et dessine son offre de façon à optimiser sa position dans l'univers concurrentiel.

3. LES PREREQUIS ET LES COMPETENCES A ACQUERIR

^(*) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

LES PREREQUIS

- (Préciser les prérequis en terme de : connaissances, compétences, modules, semestres.
 Avoir des connaissances sur les éléments de base de communication à l'ère du numérique et une bonne maitrise de l'outil informatique.
 Connaître les éléments de base de la communication en entreprise
 Avoir quelques notions sur la communication de masse.

COMPETENCES A ACQUERIR

(Les compétences que l'étudiant doit acquérir suite à la validation du module) Communiquer pour faire valoir ses compétences dans le système d'information.

Comprendre et maîtriser les bases de la Communication Corporate à l'ère du numérique

Connaître les bases de communication Organisationnelle Connaître les bases de communication Organisationneile pour mieux négocier les situations en entreprise.
Connaître les bases de communication institutionnelle pour réussir sa carrière.
Formuler des recommandations pertinentes pour une entreprise
Comprendre les notions de bases de la communication de masse pour diriger une réunion et convaincre son audience

online.

4. VOLUME HORAIRE

VOLUME HORAIRE DU MODULE

45

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR ACTIVITE D'ENSEIGNEMENT ET D'EVALUATION

	Activités				
	Cours	TD	TP	Activités Pratiques ^(*)	Evaluation des connaissances et des compétences
VOLUME HORAIRE	28	0	16	0	1
Pourcentage %	62 %	0 %	36 %	о%	2 %

(*) Il faut différencier entre les travaux pratiques est les activités pratiques, ce dernier désigne plutôt : un travail de terrain, un projet un stage etc.

REPARTITION DU VOLUME HORAIRE PAR MODE D'ENSEIGNEMENT

Mode d'enseignement				
Présentiel	A distance (**)	Par alternance		

VOLUME HORAIRE	0	0	0
Pourcentage %	o %	o %	o %

^(**) Ne doit pas dépasser 30% du volume horaire dans un module disciplinaire

5. DESCRIPTION DU CONTENU DU MODULE

ET/OU ACTIVITES DU MODULE (COURS, TD, TP, ACTIVITES PRATIQUES,). FOURNIR UNE DESCRIPTION DETAILLEE DES ENSEIGNEMENTS

- Introduction générale
- 2. Chapitre 1 : Communication interpersonnelle adaptées au numérique Chapitre 2 : Communication organisationnelle online 4. Chapitre 3 : Communication de masse Post-tests et méthode de remédiassions adaptées au 3.
- **5**. numérique.

Conclusion générale

6. DIDACTIQUE DU MODULE

INDIQUER LA METHODOLOGIE D'ENSEIGNEMENT, LES MOYENS PEDAGOGIQUES PREVUS, ...

7. MODALITES D'ORGANISATION DES ACTIVITES PRATIQUES

Des activités sur terrain.

Des cas pratiques.

Des situations de communication online.

gestion des réunions online.

8. MODALITES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

9. MODALITES D'ENSEIGNEMENT PAR ALTERNANCE

10. DESCRIPTION DU TRAVAIL PERSONNEL DE L'ETUDIANT

11. EVALUATION DU MODULE

1. MODES D'EVALUATION

LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION A L'ERE DU NUMERIQUE.

☑ Examen de fin de semestre coefficients de pondération (2/3) ☑ Contrôles continus : coefficients de pondération (1/3) Préciser (tests, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage ou autre moyen de contrôle): **☑** Test écrit **☑** Epreuve orale ☑ Devoir **☑** Epreuve orale **☑** TP ☑ Activités pratiques

2. NOTE DU MODULE

(PRECISER LES COEFFICIENTS DE PONDERATION ATTRIBUES AUX DIFFERENTES EVALUATIONS POUR OBTENIR LA NOTE DU MODULE.)

12. COORDONNATEUR ET EQUIPE PEDAGOGIQUE DU MODULE

	Nom et prénom	Grade	Spécialité	Département	Etablissement	Nature d'intervention (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, encadrement, stages ou projets,)
--	------------------	-------	------------	-------------	---------------	--

Coordonnateur	OUCHNID	Professeur	Langue	Département	Faculté des	Cours : Oui	
pédagogique du module	BOUCHRA	de 2ème cycle	française et communication	de Droit privé	Sciences Juridiques et	Encadrement de projets : Oui Encadrement	
da module					Politiques	de stages : Oui	
Intervenants dans le module							

13. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

DESCRIPTF DES ACTIVITES PARALLELES

Important

L'étudiant peut bénéficier d'un (01) crédit supplémentaire pour chaque activité effectuée par ce dernier en parallèle de son cursus de formation. Le nombre de crédits supplémentaire attribué à ce type d'activité est de 3 crédits au maximum par année universitaire.